

## La lettre du Contrat de Rivière Semène N° 24 - novembre-décembre 2014

### Le Comité de Rivière a trouvé son nouveau président...

« Un homme n'est pas rivière et peut retourner en arrière »  
proverbe italien.

« Notre nature souvent mal traitée à plus que jamais besoin que nous nous penchions à son chevet. L'eau, élément indispensable à la vie, doit faire l'objet de toute notre attention. Nos rivières comme la Semène se doit d'être riche de son présent et de ce qui pourra être son futur. C'est pourquoi nous nous devons d'agir plutôt que de subir. En qualité de nouveau président du comité de rivière, je veillerai à trouver les équilibres indispensables pour le bien des habitants, des agriculteurs, des communes, des associations... La tâche peut paraître compliquée, nullement insurmontable mais tellement exaltante. La réussite dépendra de l'implication de tous, de notre persévérance et de nos investissements qu'ils soient financiers ou humains. Je puis vous assurer de mon implication pour mener à bien la mission pour laquelle j'ai été élu et investi. » Jean-Paul AULAGNIER



L'élection du président et des membres du bureau étaient donc à l'ordre du jour de ce comité. Le nouveau bureau est composé de :

- M. Jean-Paul AULAGNIER, Président du Comité de Rivière
- M. Régis BONNEFOY, Vice-Président du collège des élus
- M. Antoine LARDON, Vice-Président du collège des usagers
- M. Laurent COLETTI, membre du bureau
- M. Michel TEYSSIER, membre du bureau

La réunion a aussi été l'occasion de rappeler les objectifs et le fonctionnement

du Contrat de Rivière Semène aux nouveaux membres du comité. Le bilan de la programmation de l'année 2014 leur a également été présenté et la programmation pour l'année 2015 a pu être validée.



Le Comité de Rivière réunit dans les locaux de la Communauté de Communes Loire-Semène

### ...ET LE CONTRAT DE RIVIÈRE SON NOUVEL ANIMATEUR!



Suite au départ de Daniel ROCHE en septembre, le SICALA a procédé au recrutement d'un nouveau chargé de missions pour assurer l'animation du Contrat de Rivière.

Arrivé début novembre 2014, Damien CHANTREAU, vient apporter ses expériences en SAGE et en contrat de milieux au profit de la Semène.

Il est entré directement dans le vif du sujet en organisant le premier Comité de Rivière depuis les élections municipales de mars et en reprenant les dossiers en suspens notamment celui de l'avenant de prolongation d'un an du Contrat de Rivière.

### COMITÉ DE RIVIÈRE DU 10 DÉCEMBRE 2014

Les élections municipales de mars 2014 ont vu le renouvellement d'une partie des membres du collège des élus du Comité de Rivière.

#### CONTACTS

**Chargé de Mission :** Damien CHANTREAU  
mail : damien.chantreau@sicalahauteloire.org

**Technicien de Rivière :** Jonathan RUSSIER  
mail : jonathan.russier@sicalahauteloire.org

Les modalités de réalisation de l'avenant de prolongation ont été rappelées : à savoir une première année sans travaux en raison de la réalisation de la **Déclaration d'Intérêt Général** pour l'ensemble du programme d'actions.

### ACTIONS EN COURS

**Plantations :** avec l'arrivée de l'hiver les dernières opérations de plantation sur le bassin versant ont pu débuter et se termineront courant janvier 2015. Les secteurs concernés sont situés sur la Genouille (suite aux opérations de désenrésinement) ainsi que sur la Semène au niveau des travaux de restauration de berges et de lutte contre la renouée du Japon réalisés en début d'année.

Cette opération aura été l'occasion d'allier l'aspect **environnemental et pédagogique** en organisant un chantier-école d'une journée avec les élèves du CFPPA de Monttravel (42) afin de les former aux **différentes techniques de plantations**.



Albert AGUT, chef d'équipe au SICALA, explique aux apprentis les méthodes de plantation.



**Restauration de la zone humide des sources du ruisseau des Gauds** : le relief escarpé de St-Ferréol-d'Auroure et la nature du sol ne permettent pas la présence de zones humides en grand nombre sur le territoire de la commune. Aussi, lorsque l'inventaire des zones humides du bassin versant de la Semène a révélé la présence d'une importante zone humide très dégradée sur les sources du ruisseau des Gauds, une opération de restauration a été programmée au contrat de rivière.

Sur ce secteur, les sources du ruisseau se trouvaient au milieu d'une plantation de résineux banalisant fortement le milieu et réduisant ainsi son intérêt d'un point de vue **hydrau-écologique**.

Ainsi afin de **restaurer les potentialités du milieu**, l'abattage des résineux a été réalisé (par le propriétaire) et le Sicala est intervenu par la suite avec l'appui de l'entreprise de travaux publics MOINE de St-Victor-Malescours en aménageant un réseau de six mares de forme et de profondeur différente (maximum 1m) favorables à la vie et la reproduction des amphibiens. Des arbres feuillus ont également été plantés dans la partie basse du vallon.



Etat de la zone humide des Gauds après l'abattage des résineux



L'une des mares créées sur la zone humide de Nizieux.

**Panneaux des noms de cours d'eau** : après la pose des panneaux sur la partie altigérienne du bassin versant par les équipes du SICALA, les services techniques du conseil général de la Loire ont installé les derniers sur l'amont du bassin versant.



Le panneau du Maboeuf au pont de Brodillon à Jonzieux.

**Démarrage du Plan de Désherbage Communal sur la commune d'Aurec-sur-Loire** : au même titre que les communes de Pont-Salomon, Saint-Victor-Malescours et Saint-Dider-en-Velay, elle sera

accompagnée dans cette démarche par le CFPPA de Montravail et la FRAPNA Loire. L'issue de cette opération vise la **non-utilisation des produits phytosanitaires** lors de l'entretien des espaces communaux.

## TOUJOURS PAS DE PASSE À POISSON À LA SÉAUVÉ!

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans la précédente lettre d'info, les travaux d'aménagement de la passe à poissons sur le **seuil du centre ville** de la Séauve-sur-Semène n'ont malheureusement pas pu débuter, des retards administratifs n'ont pas permis une réalisation dans des conditions optimales de sécurité et dans le respect de la législation.

Les travaux sont donc programmés pour le **début de l'été 2015**.

## A SAVOIR....

Début novembre, la Semène et ses affluents ont fortement réagi **aux épisodes cévenols** qui se sont abattus sur le Sud-Est de la France.

Les riverains de la rivière habitués à **ces variations rapides des débits** de la Semène ont surveillé attentivement la montée des eaux. Pour pouvoir suivre à distance les événements hydrologiques et pouvoir donner l'alerte si les débits atteignent les niveaux critiques, les services de l'État ont mis en place un réseau de **stations de mesure des débits** sur tout le territoire national. Sur le bassin de la Semène, deux stations mesurent les débits en continu :

- l'une sur **l'Ecotay à Marthes**, accessible sous ce lien :

[www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=190](http://www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=190)

- l'autre sur **la Semène au Crozet**, à St-Didier-en-Velay, accessible sous ces liens :

[www.vigicrues.gouv.fr/niveau3.php?idspc=10&idstation=453](http://www.vigicrues.gouv.fr/niveau3.php?idspc=10&idstation=453)

[www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=190](http://www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=190)



Débit de la Semène en m<sup>3</sup>/s au Crozet entre le 16/01/2015 et le 19/01/2015

## A VENIR...

Le début de l'année 2015 verra la mise en oeuvre du volet agricole. Il sera proposé aux agriculteurs volontaires du bassin versant un diagnostic d'exploitation et une campagne d'analyses de sol.

